

Observatoire Francophone du Français Contemporain

Section française

ÉROFA

« Études pour la rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui »

Lettre N° 5

Lors de la réunion du 2 juin 2010, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

Georges Legros, Président de la Commission *Orthographe* du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Communauté de Bruxelles

Christiane Buisseret, Professeure, collaboratrice pédagogique au CEDILL (UCL), Vice-présidente de l'Association belge des professeurs de français (ABPF)

Françoise Rullier-Theuret, Professeure à Paris IV-Sorbonne, auteure du *Guide de l'orthographe*, Larousse, 2005.

Maryz Courberand, Enseignante à Paris VIII, auteure de *Libérons l'orthographe! Pour en finir avec l'exception française*, Chiflet & Cie, 2006..

Claudine Bavoux, Maitre de Conférence retraitée à l'Université de la Réunion, a adhéré à EROFA.

ACTUALITÉS

Publication

Après *Les consonnes doubles* et *Le X final*, le troisième fascicule intitulé *Les consonnes doubles après E* est paru.

La presse sera informée de cette publication à la rentrée.

Emissions et table ronde

Après les articles du Nouvel Observateur (26 mars 2009), du Point (3 septembre 2009), du Figaro (7 janvier 2010), de Libération (17 février 2010), de l'Express (17 mars 2010), et de l'interview de C. Gruaz sur Europe 1 (20 mars 2010), celui-ci a été invité à présenter EROFA dans les émissions suivantes :

France Culture (journaliste Antoine Perraud) : 9 mai

Fréquence protestante (journaliste Anne Cendre) : 11 mai.

(ces émissions peuvent être écoutées sur le site de EROFA)

ainsi qu'à la table ronde organisée le 30 mars 2010 au Grand Palais à Paris, dans le cadre des Mardis du Grand Palais. Participaient également à cette table ronde Xavier North, Délégué général à la langue française et aux langues de France, et Serge Koster, agrégé de grammaire et écrivain.

Projet Maryz Courberand (www.maryz-courberand.fr)

Maryz Courberand, en appui sur ses travaux en ethnométhodologie, nous a proposé une ouverture de la recherche sur une réforme de l'orthographe susceptible d'élargir le cadre de nos études.

L'objectif est de développer la concertation francophone sur le sujet, concertation que nous avons engagée depuis la création de EROFA. Son hypothèse est que l'orthographe est un objet construit, social et culturel (marqueur social, code de communication commun), et que l'on peut (re)penser dans le nouveau contexte actuel (avancée de l'écrit par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication, société de la connaissance) comme un sujet qui concerne le domaine de l'innovation (sociale et culturelle).

De ce fait, l'orthographe, la norme (*les normes*) mais surtout ses acteurs (qu'ils soient profanes, professionnels ou experts ayant autorité, compétence ou légitimité) devraient faire l'objet d'études sur leurs pratiques et leurs usages concrets, et être réunis en concertation pour co-construire un projet innovant.

Site EROFA

Ce site <http://erofa.free.fr> est régulièrement alimenté par Camille Martinez avec les articles de presse et les nouvelles publications traitant de l'orthographe.

En réponse à une question de Christiane Buisseret, le site est ouvert à toutes les revues internationales traitant de l'orthographe.

Enquête Arabyan

Deux étudiantes limougeaudes de Marc Arabyan, professeur à l'Université, ont procédé en janvier-février 2010 à une enquête d'opinion concernant l'orthographe. 250 personnes, surtout étudiants et retraités, ont été interrogées, toutes se sont exprimées, 60% pour une simplification dont 90% pour une rationalisation, soit 57% des opinions recueillies.

DÉMARCHE

Rappelons que l'objectif actuel de EROFA est de procéder à des études et non pas d'élaborer un texte de réformes, même sous forme de projet. Nos publications visent à faire prendre dès à présent conscience aux écrivains, et à certains experts (ce peut être utile !), des incohérences de l'orthographe et à montrer que des changements sont possibles.

En tout état de cause, toutes les variantes ne passeront pas dans les usages en même temps : on ne peut guère imaginer que *patroner* et *bone* entrent dans les dictionnaires au même moment. Il faudrait pour cela une décision autoritaire qu'aucun gouvernement ne prendra jamais, d'autant moins que l'Académie s'y opposerait.

A ce sujet, Ange Bizet fait remarquer que s'il a fallu une révolution pour qu'Atatürk impose une réforme, celle du malais s'est faite en douceur. Il indique aussi que lorsqu'un directeur de publication retient l'orthographe rectifiée, les lecteurs ne forment guère de remarques, seuls quelques auteurs protestent.

L'existence d'une forme nouvelle qui fait disparaître une incohérence peut poser problème dans la mesure où celle-ci entraîne parfois dans les dictionnaires la présence simultanée de deux graphies, et, comme l'a souligné Line Sommant, les écrivains, en ces temps où règnent la rapidité et l'immédiateté, ne veulent pas devoir réfléchir pour trouver la graphie correcte ; mais dans le même temps ils demandent la disparition des exceptions.

Line Sommant a indiqué, ce qui est vrai, qu'Alain Rey indiquait dans la préface que dix pour cent des entrées du *Petit Robert 2009* avaient été réexaminées du point de vue de l'orthographe, ce qui est considérable. Mais il faut noter que « réexaminées » ne signifie pas « modifiées », car Camille Martinez a montré que le PR 2009 ne contient qu'environ 1500 changements orthographiques par rapport à celui de 2008 et moins de 750 ont une double graphie.

Disons le clairement : **notre politique est celle « des petits pas »**.

Elle consiste à :

1. sensibiliser l'opinion à la présence d'incohérences,
2. montrer que des solutions existent,
 - ▶ *L'appui des médias est fondamental pour faire connaître ces deux points*
3. faire passer des mots comme *caillous* ou *patroner* dans l'usage, ou du moins faire comprendre et admettre qu'ils ne devraient pas être sanctionnés :
 - ▶ *Ce qui est rationnel ne doit plus être considéré comme faute*
4. ces modifications trouveront leur place dans l'usage et dans les dictionnaires, ne serait-ce, dans un premier temps, qu'à titre de variantes.

Tout ceci prendra du temps, mais l'expérience des réformes passées montre que c'est la façon la plus sûre de procéder.

Cette démarche, qui est la nôtre depuis le début, est proche de la méthode d'immersion présentée par Christiane Buisseret. Mais si l'on peut effectivement entreprendre des actions pour étendre l'application des *Rectifications* de 90 (comme le fait en particulier Michèle

Lenoble-Pinson en Belgique auprès de grands magasins), cela est prématuré en ce qui concerne nos travaux qui, ainsi qu'il vient d'être précisé, sont actuellement des études et non pas des réformes : l'imprégnation doit précéder l'immersion. Ce qui n'interdit à personne de transposer le contenu de nos études dans ses écrits dès à présent !

Ce n'est que lors du passage des études à un projet de réforme que l'on prendra en considération les attitudes des usagers, en particulier celles des enseignants qui vont de l'hostilité au laxisme comme l'a souligné Ange Bizet.

PROJETS

Périodicité

EROFA a été créée depuis moins d'un an (10 mois) et nous avons déjà publié 3 fascicules.

La proximité des premières publications était nécessaire pour nous faire connaître et marquer notre territoire. Mais si nous voulons que ces fascicules retiennent l'attention du public, il ne faut pas continuer sur le même rythme, sous peine de tomber dans la routine.

Notre objectif premier est largement atteint, comme le prouvent les articles de journaux et de magazines ainsi que les invitations à diverses émissions. Il nous faut maintenant plutôt créer des situations d'attente auxquelles répondront les prochains fascicules. Peut-être faudrait-il alterner les fascicules « lourds », comme l'a été celui des consonnes doubles et celui du X final, et des fascicules de moindre portée, comme les consonnes doubles après E. Un fascicule « lourd » par an semble être une périodicité maximale.

Prochains fascicules

C'est dans cette optique que la réflexion est engagée pour décider du contenu des prochains fascicules.

On observe que 4 points sont particulièrement récurrents dans les divers projets de réforme élaborés tout au long du XXe siècle :

- les consonnes doubles : sujet des fascicules 1 et 3,
- le X : sujet du fascicule 2
- l'accord du participe passé.
- les lettres grecques

En ce qui concerne les sujets lourds, nous proposons de consacrer nos prochaines études à l'accord du participe passé et aux lettres grecques.

● L'accord du participe passé.

Georges Legros nous a présenté un résumé des travaux effectués en Belgique. Il a rédigé un document de synthèse ainsi qu'une liste de phrases contenant des écarts, relevés dans la presse et dans des ouvrages littéraires. Un dossier sur le sujet sera envoyé avant la réunion de septembre.

Pour cette réunion de septembre, il serait bien que chacun apporte un relevé de phrases de ce type, avec les références permettant de les retrouver : le titre du journal, la date de parution et la page, et, pour les livres, le titre, l'éditeur, la date de publication et la page.

L'accord du participe passé pourra être le sujet d'un prochain fascicule, à la condition que le nombre de pages soit suffisant.

• Les lettres grecques :

Deux études complémentaires sont en cours, l'une réalisée au Québec par Annie Desnoyers, l'autre par la section française.

On connaît les réticences : toucher aux lettres grecques, c'est s'en prendre au patrimoine national, à ce qui est une richesse du français vis-à-vis des autres langues romanes, etc. Mais, dans une optique européenne, ne convient-il pas d'envisager et de privilégier une « nouvelle romanité », dans le but de faciliter à la fois la communication et la compréhension mutuelle entre les locuteurs espagnols, portugais, italiens, roumains, etc.. En tout état de cause, on ne voit guère de raison pour ne pas étudier la question de plus près afin de voir les difficultés que cela entraîne, d'examiner diverses solutions, etc.

Plusieurs options sont possibles :

= supprimer

- toutes les lettres grecques
- certaines lettres grecques :

lesquelles ? certains mots en contiennent plusieurs ;
problème de la position initiale (*ippique*) ;

= supprimer les lettres grecques uniquement

- lorsque la suppression n'a pas d'effet secondaire : *rh* (*rume, rubarbe*), *th* (*rytme*), *c* (*psychologie*),
 - lorsqu'il s'agit d'une simple substitution : *f* pour *ph*, *i* pour *y*.
- etc.

• Autres sujets envisagés

• Finale du radical dans les formes conjuguées

La finale du radical est parfois présente et parfois absente dans les formes conjuguées, par exemple :

- absente dans *je sens* mais présente dans *nous sentons*,
- présente dans *je prends, je couds*, mais absente dans *nous prenons, nous cousons*
- présente dans *je couds* mais absente dans *je résous*,
- absente dans *je crains, je joins* et dans *nous craignons, nous joignons*.

Deux directions d'étude : généralisation / suppression de la consonne finale du radical.

• Les consonnes finales muettes.

Certes la graphie *abrit* est fréquemment rencontrée, mais généraliser le principe du maintien de la consonne finale muette prononcée dans les dérivés et les féminins pose un certain nombre de problèmes :

- qui du féminin et des dérivés est prioritaire ? *nu / nue* ou *nud / nudité* ? Actuellement le féminin l'emporte ;
- dérivés multiples : *tabat / tabatière, tabag / tabagie*, ou même *tabas / tabasser* ;
- la présence / absence de la lettre finale peut être distinctive : *clou / clouer, clout / clouter*.

Il paraît difficile d'ajouter systématiquement la consonne finale prononcée dans les dérivés ou les féminins, ex. *hivern* à cause de *hivernal*.

Cependant le recours au féminin permet de connaître la finale des participes passés et/ou adjectifs en [i] : verbes en *-ir* : *acquis/e* mais *fini/e*, verbes en *ire* : *traduit/e* mais *souri*, verbes sans [i] à l'infinitif : *permis/e* (cf. B. Gaillard, p. 144).

Une hiérarchie prioritaire pourrait être retenue :

1. féminin : *vert* à cause de *verte*, malgré *verdure*
2. verbe : *chant* à cause de *chanter* malgré *chanson*
3. dérivés : *crédit* à cause de *créditer*, mais *cri* à cause de *crier*
4. dans les autres cas : rien : *radis* comme *cèleri*.

oooooo

C. Gruaz

Président de EROFA

18 juillet 2010

